

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 Avril 2012, une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital de Société Générale (France) réservée aux salariés actifs adhérents au plan d'épargne groupe International.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 16.635.721 actions au prix unitaire de 19.19 Euros, l'équivalent de 214.51 Dirhams. Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales marocaines suivantes : ALD Automotive, Athena Courtage, Eqdom, La Marocaine Vie, Société Générale Marocaine de Banques, Sogelease Maroc.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence de Société Générale déposé auprès de l'AMF le 2 mars 2012 sous le numéro D.12-0125, le document d'information dispensé de visa de l'AMF en application de la Directive Européenne 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne du 4 novembre 2003 et le règlement du PEGI.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines du groupe Société Générale.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdv.gov.ma

Contact CDVM:

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/014/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières